



Lettre de mission
Pour Monsieur Patrick Le Nadan

Davayé, le 8 mars 2023,

Monsieur,

Je vous ai mandaté pour conduire une mission technique auprès du Domaine des Poncéty, du LEGTA Lucie Aubrac et du CFPPA viti-cap formations, dans le cadre d'une demande de tiers-temps DGER.

Cette mission consiste à accompagner, développer, la plantation et le suivi d'une parcelle pédagogique, technique et économique sur le Domaine, précisément sur la parcelle des Thorins. Durant les 3 années de ce tiers-temps, vous devrez proposer un itinéraire technique de plantation viticole en agroforesterie, en suivant les instructions du guide rédigé dans le cadre du projet VITAF. A cette fin, vous sollicitez l'appui technique des salariés du domaine, l'expertise également de vos pairs enseignants et formateurs. Ce travail collaboratif verra sa concrétisation par la plantation et l'entretien faits directement par les étudiants des classes de BTS Viticulture-Œnologie. Vous pourrez aussi vous appuyer sur le soutien technique des élèves de bac pro CGEVV, mais également avec les BPREA du CFPPA.

A la suite de ce travail, vous animerez un comité de pilotage et un comité technique, afin d'observer les premiers résultats, et de les mettre en perspective avec les autres parcelles plantées dans le cadre du projet VITAF.

L'objectif que je vous fixe, in fine, c'est de produire du vin, issu de cette parcelle, qui sera une production d'environ 4000 bouteilles en AOP St-Véran, en agriculture biologique, et conduite avec un itinéraire technique agroforestier.

Pour ce faire, vous me rendrez compte régulièrement de vos travaux (à travers des rencontres régulières, mais également des newsletters). Vous continuerez à vous former sur le sujet, grâce au réseau FORMCO, mais également le RMT Agroforesteries de la DGER.

Vous travaillerez également en collaboration étroite avec le chef de projet VITAF, M. Oudot, afin de diffuser les résultats, mais également de proposer à nos étudiants d'être mis à contribution pour les autres parcelles expérimentales, et notamment, celles de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour permettre à ce projet ambitieux d'atteindre ces objectifs.



Le Directeur

Jean-Philippe LACHAIZE



AGRO BIO CAMPUS DAVAYÉ
EPLEFA de MACON-DAVAYÉ
43 rue des Poncéty 71960 DAVAYÉ
Téléphone 03.85.33.56.00 – Télécopie 03.85.35.86.91
E mail : epl.davaye@educagri.fr
www.macon-davaye.com


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
Agence
Régionale
Bourgogne

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

SYNDICAT DES BOURGOGNES

132-134 ROUTE DE DIJON
21200 BLEAUNE
TEL : 03 80 22 69 52
EMAIL : syndicat-bourgognes@orange.fr



Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncéry
71960 Davayé

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Fait à Beaune, le 23 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Monsieur le Directeur,

Je soussigné Bruno VERRET, Président du Syndicat des Bourgognes, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Le Syndicat des Bourgognes, reconnu Organisme de Défense et de Gestion pour les appellations « Bourgogne », Bourgogne Aligoté, Bourgogne Passe-Tout-Grains », « Coteaux Bourguignons », représente près de 2500 producteurs sur l'ensemble de la Bourgogne. Il a à cœur la gestion et la pérennité de ces appellations pour maintenir une filière de production d'appellations régionales économiquement viable, durable et adaptée aux enjeux de société actuels et futurs. Dans ce cadre et en réponse à ces enjeux, les travaux du PEI VITAF nous intéressent particulièrement pour nous éclairer sur l'adaptation au changement climatique, le maintien de notre potentiel de production, et l'amélioration de la biodiversité.

Le Syndicat des Bourgognes s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie. En conséquence, le Syndicat des Bourgognes soutient fortement ce projet de tiers-temps.

Le Président,
Bruno VERRET

Je, soussignée Laurence Henriet, présidente de BIO BOURGOGNE, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée. L'agroforesterie rencontre un franc succès auprès des vigneron(ne)s de Bourgogne Franche Comté et il est pour nous primordial de participer au développement de cette pratique vertueuse tant pour la biodiversité que pour la résilience de la viticulture et de notre territoire face au changement climatique. BIO BOURGOGNE s'est engagé en 2021 lors de la première phase du projet VITAF (PEI Émergence) et nous souhaitons exprimer toutes nos motivations pour la poursuite de ce projet en collaboration avec l'AgroBio Campus Davayé.

BIO BOURGOGNE s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Fait à Auxerre,
Le 16 février 2023



LES VINS MÂCON
Pépites de Bourgogne

Monsieur Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPLFFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

A Mâcon, le 9 février 2023,

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je, soussigné, Jérôme CHEVALIER, Président de l'Union des Producteurs de Vins Mâcon (UPVM), apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

L'Union des Producteurs de Vins Mâcon s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Jérôme CHEVALIER,
Président.

Union des Producteurs de Vins « Mâcon »
520, avenue de Latte de Tassigny 71000 MÂCON
Tel : 03 85 38 20 86 - contact@vins-macon.com - www.vins-macon.com



Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLFFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

Fait à Beaune, le 24 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Marion Sauquière, Directrice CAVB apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Il est important que les vignerons de demain aient dès à présent connaissance des itinéraires techniques alternatifs.

Marion Sauquière s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Marion Sauquière

Directrice

Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne - 132 route de Dijon, 21200 BEAUNE

Tél : 03 80 25 00 25

cavb@cavb.fr

www.cavb.fr

Sarl-S92 523 215 9001

N° Immatriculation : FR 916022502335



Auxerre, mercredi 15 février 2023

Service économique agricole et environnement des exploitations
Affaire suivie par : Elisa Betting
Tél : 03 80 29 43 31
mél : elisa.betting@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 28/02/2023

Le Président

Arnaud DELESTRE

Réf :

MCI/ACI/GN/AN

Objet :

Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

La directrice départementale des territoires
à

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
Agro-Bio Campus Davayé
46 Les Poncetéys
71 960 DAVAYE

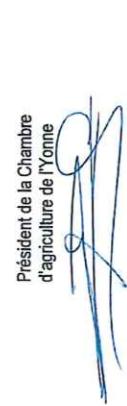
Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps pour le Partenariat Européen d'Innovation PEI
VITAF 2023-2026

Le projet d'agroforesterie en viticulture VITAF porté par votre structure est un projet de territoire structurant et contribuant à la transition écologique. Son objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté et d'acquérir des références. Il s'agit ainsi d'un projet innovant, qui va permettre de maintenir et d'enrichir le réseau d'acteurs intéressés par l'agroforesterie en viticulture et de renforcer l'ancrage économique de la viticulture sur le territoire.

Votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté montre votre envie de poursuivre vers une solide mise en œuvre des actions de ce projet impliquant de nombreux partenaires. C'est pourquoi il me paraît essentiel que votre demande puisse obtenir une réponse favorable.

La directrice départementale
des territoires
Florence LAUBIER

Arnaud DELESTRE
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Yonne



14 bis rue Guymenter
CS 50289
89005 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 94 22 22
accueil@yonne.chambagri.fr
bfc.chambres-agriculture.fr/yonne

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or
57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX
Tél : 03 80 29 44 44
Courriel : ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet : <http://www.cote-dor.gouv.fr>

1/2




L'innovation est dans notre ADN !



Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

Fait à Mâcon, le 20/02/2023



Jean-Philippe Lachaize
EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Kévin TESSIEUX, Président de l'appellation Saint-Véran, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de répondre aux contraintes climatiques, sociétales mais aussi économiques, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien à ce projet pour lequel nous nous sommes déjà pleinement engagés lors de sa phase émergence. Par conséquent nous ne pouvons qu'apporter également notre soutien à ce tiers-temps, garant du bon déroulement/suivi de la phase fonctionnement.

Dans un contexte où l'ensemble de nos vignerons s'interroge sur l'adaptation de leur vignoble pour répondre aux contraintes climatiques, sociétales mais aussi économiques, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien à ce projet pour lequel nous nous sommes déjà pleinement engagés lors de sa phase émergence. Par conséquent nous ne pouvons qu'apporter également notre soutien à ce tiers-temps, garant du bon déroulement/suivi de la phase fonctionnement.

L'agroforesterie est un thème fort pour lequel nous ne pouvons que regretter le manque de références en la matière dans notre région et qui demande une évolution nécessaire de notre cahier des charges. Nous souhaitons avant tout nourrir les réflexions sur ce sujet, expérimenter, échanger etc. avec l'ensemble de nos vignerons ; ce qui nous permettra par la suite de partager des références utiles à toute la filière viti-vinicole souhaitant s'engager dans une démarche de transition écologique.

L'ODG Saint-Véran s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

45

f. 23V

Kévin TESSIEUX
l'ir JEC,



Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Axel Othelet, Directeur d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté. La personne proposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Ce projet contribue à la préservation du bocage et à la reconstitution des linéaires des haies et répondent aux objectifs du réseau BocagHaies de Bourgogne-Franche-Comté financé par le Conseil régional et la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté. La restauration des linéaires de haies est une solution fondée sur la Natura pour l'adaptation des milieux agricoles aux changements climatiques, contribue à la préservation de l'environnement et au stockage du carbone au cœur de nos missions.

Alterre Bourgogne-Franche-Comté s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussis.

Axel OTHELET, directeur





Jean-Philippe Lachalize
Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncéys
71960 Davayé

Fait à Mâcon le 23 février 2023

Objet: Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Bernard LACOUR, Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves en lien avec le PEI.

En quoi le projet est important pour l'organisme, en quelques mots ?

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Saint-Véran

Jean-Philippe Lachalize
Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncéys
71960 Davayé

Fait à Mâcon, le 20/02/2023

Objet: Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Kévin TESSIEUX, Président de l'appellation Saint-Véran, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves en lien avec le PEI.

Dans un contexte où l'ensemble de nos vigneron s'interroge sur l'adaptation de leur vignoble pour répondre aux contraintes climatiques, sociétales mais aussi économiques, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien à ce projet pour lequel nous nous sommes déjà pleinement engagés lors de sa phase émergence. Par conséquent nous ne pouvons qu'apporter également notre soutien à ce tiers-temps, garant du bon déroulement/suivi de la phase fonctionnement.

L'agroforesterie est un thème fort pour lequel nous ne pouvons que regretter le manque de références en la matière dans notre région et qui demande une évolution nécessaire de notre cahier des charges. Nous souhaitons avant tout nourrir les réflexions sur ce sujet, expérimenter, échanger etc. avec l'ensemble de nos vigneron, ce qui nous permettra par la suite de partager des références utiles à toute la filière viti-vinicole souhaitant s'engager dans une démarche de transition écologique.

L'ODG Saint-Véran s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

Le Président
Bernard LACOUR

Kévin TESSIEUX
J.S.F.

22 FEBV. 2022

N°

Service Économie Agricole

Affaire suivie par : Bertrand FRECHOT
Tél : 03 86 48 42 37
ddt-sea@yonne.gouv.fr

Auxerre, le 16 février 2023

La directrice

Monsieur le directeur de l'EPELEFA

AgroBioCampus de Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers temps d'animation pour le partenariat européen d'innovation VITAF dans sa phase fonctionnement

Vous avez porté en 2022 le partenariat européen d'innovation (PEI) d'agroforesterie en viticulture « VITAF », dans sa phase émergence. Les actions réalisées et la poursuite du programme ont été présentées lors du séminaire de clôture le 30 janvier 2023.

Au regard des actions envisagées et de la volonté de les étendre aux autres départements bourguignons, j'apporte mon soutien au PEI « VITAF » dans sa phase fonctionnement. Le projet, qui vise à apporter des réponses aux adaptations au changement climatique s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition écologique.

Dans ce cadre, il apparaît que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable, en vue de poursuivre le travail initié en 2022 et le développement de partenariat avec les acteurs concernés.

Mon service d'économie agricole, en lien avec celui de la DDT de Saône-et-Loire, s'engage à mobiliser ses expertises et compétences en participant aux diverses réunions tout au long du projet.

Manuela INES



Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPELEFA
ABC Davayé
Rue des Poncetys
71960 Davayé

Fait à Davayé, le 23 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussignée Céline POULIN, Présidente du Vinipôle Sud Bourgogne, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Le Vinipôle Sud Bourgogne s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Céline POULIN

**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**
*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
de la Côte-d'Or

04 MARS 2022

261

Service économie agricole et environnement des exploitations
Affaire suivie par : Elisa Betting
Tél : 03 80 29 43 31
mél : elisa.betting@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 28/02/2023

La directrice départementale des territoires

à
Monsieur le Directeur de l'EPLEFFPA Mâcon Davayé
Agro-Bio Campus Davayé
46 Les Poncéty
71 960 DAVAYÉ

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps pour le Partenariat Européen d'Innovation PEI
VITAF 2023-2026

Le projet d'agroforesterie en viticulture VITAF porté par votre structure est un projet de territoire structurant et contribuant à la transition écologique. Son objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté et d'acquérir des références. Il s'agit ainsi d'un projet innovant, qui va permettre de maintenir et d'enrichir le réseau d'acteurs intéressés par l'agroforesterie en viticulture et de renforcer l'ancrage économique de la vitiforesterie sur le territoire.

Votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté montre votre envie de poursuivre vers une solide mise en œuvre des actions de ce projet impliquant de nombreux partenaires.

C'est pourquoi il me paraît essentiel que votre demande puisse obtenir une réponse favorable.

Vous avez porté en 2022 le partenariat européen d'innovation (PEI) d'agroforesterie en viticulture « VITAF », dans sa phase émergence. Les actions réalisées et la poursuite du programme ont été présentées lors du séminaire de clôture le 30 janvier 2023.

Au regard des actions envisagées et de la volonté de les étendre aux autres départements bourguignons, j'apporte mon soutien au PEI « VITAF » dans sa phase fonctionnement. Le projet, qui vise à apporter des réponses aux adaptations au changement climatique s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition écologique.

Dans ce cadre, il apparaît que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable, en vue de poursuivre le travail initié en 2022 et le développement de partenariat avec les acteurs concernés.

Mon service d'économie agricole, en lien avec celui de la DDT de Saône-et-Loire, s'engage à mobiliser ses expertises et compétences en participant aux diverses réunions tout au long du projet.

La directrice départementale
des territoires

Florence TAUBIER

Manuela INES


Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or
57, rue de Malbouss - Bt 53317 - 21033 Dijon CEDEX
Tél : 03 80 29 44 44
Courriel : ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet : <http://www.cote-dor.gouv.fr>



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale
des Territoires

Nathalie DELARA, Chargée de mission
Service économie agricole
ddt-ecocap@saone-et-loire.gouv.fr

François REVEL, Adjoint au chef de service
Service Urbanisme et Appui aux territoires
ddt-uat@saone-et-loire.gouv.fr
Tel : 03 85 21 28 00

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA
AgroBioCampus de Davayé

Objet : lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps d'animation pour le partenariat européen d'innovation PEI VITAF 2023-2026

Le projet d'**agroforesterie en viticulture**, projet VITAF porté par votre structure, est issu d'un atelier des territoires piloté par le pôle d'équilibre territorial et rural Mâconnais Sud Bourgogne et les services de l'Etat, DREAL et DDT.

Ce projet d'une filière agricole dynamique sur le territoire contribue à la transition écologique et répond pleinement aux objectifs du projet de territoire en cours d'élaboration.

La DDT de Saône-et-Loire accompagne ainsi votre initiative depuis 2021 tant pour son intérêt économique que pour sa participation au projet du territoire.

Lors du séminaire de clôture de la phase d'émergence du projet VITAF le 30 janvier 2023, vous avez présenté la suite envisagée pour la mise en œuvre des actions.

Dans ce cadre il me paraît essentiel que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable car cela permettrait de garantir une solide mise en œuvre de ce projet impliquant de nombreux partenaires viticoles.

**Pour le directeur départemental,
la directrice adjointe**

Bénédicte GRETIN

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MÂCON Cedex
Tel : 03 85 21 28 00



à

M. Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPLEFPA ABC Davayé
Rue des Pontcetys
71960 Davayé

Fait à Davayé, le 8 mars 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je, sousigreee, Cécile Neihouser, Directrice du CPPA Viti-Cap-Formations, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'Agro-Bio-Campus Davayé.

Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'**agroforesterie en viticulture** sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne proposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les apprenants. Ceux-ci pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Pour le CPPA, outre le fait de répondre aux exigences du Ministère de l'Agriculture et Souveraineté Alimentaire à « enseigner à produire autrement » et « faire face au changement climatique », le programme VITAF permet à nos apprenants en Brevet de Technicien Supérieur Agricole – Viticulture et Enologie, ainsi que les futurs exploitants qui suivront une formation au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole – Viticulture Enologie, d'appréhender de nouvelles techniques et perspectives de conduite de leur vignoble, innovantes et durables.

L'animation par un tiers-temps de ce projet est indispensable pour coordonner les actions et travaux mais surtout diffuser les résultats qui seront issus de ces parcelles, auprès de nos apprenants comme de l'ensemble de la filière.

Le CPPA VitiCap Formation s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'Agro-Bio-Campus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation réussie des résultats.

Cécile Neihouser

Directrice du CPPA Viti-Cap-Formations